

# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 17 janvier 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15

Convocation du Conseil Municipal : 12/01/2023

L'an deux mil vingt trois, le 17 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc POYADE, Maire.

Etaient présents : MM. POYADE, GOUTAGNY, CHAMBON, FARGE, THIOLLIER, BOUARD, CHAMBON, PERRET et JAY

MMES GONNET-LEARD, ROCHETIN, CHAPELAND, CONSEILLON et BERTHASSON

Etaient absents : MM. PONTONNIER et Mme GUILLOT (pouvoir à JL POYADE).

Secrétaire de Séance : MME ROCHETIN Françoise

2022-04

### **OBJET : lotissement**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu le vendredi 13 Janvier 2023 concernant le lotissement communal "Les Acacias" avec le bureau d'études ALIDADE. Une estimation de montant :

- Offre de base : voirie + accès + stationnements en enrobé - trottoir en gore (excepté au droit des accès des lots en enrobé) y compris bordures : 130 000 € H.T. (hors réseaux secs + raccordements SIVAP)

- Variante 1 : voirie + accès + stationnements + trottoirs y compris bordures : + 1 800 € H.T. (hors réseaux secs + raccordements SIVAP)

- Variante 2 : voirie + accès + stationnements + trottoirs + bordures + marquage résine entre voirie et trottoir (à la place des bordures) : - 3 120 € H.T. (hors réseaux secs + raccordements SIVAP)

- Variante 3 : voirie + accès + trottoirs + bordures + stationnements en dalle alvéolée plastique : + 5 230 € H.T. (hors réseaux secs + raccordements SIVAP)

Le Conseil municipal décide de regarder l'esthétique et l'entretien du futur lotissement.

Une remarque est faite sur la récupération des eaux de pluie.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité de goudronner la totalité de la voirie du lotissement.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

A Saint-Laurent La Conche, le 24 janvier 2023

Le Maire,  
Jean-Luc POYADE

